

SOLVAY FINANCE

Société Anonyme au capital de 225 000 euros
Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 488 825 191

Rapport Financier annuel
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

AA

SOMMAIRE

COMPTES SOCIAUX ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2012 (du 1^{er} janvier au
31 décembre 2012)

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe aux comptes sociaux
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
AU RAPPORT DE GESTION

Liste des mandats et fonctions des mandataires
sociaux

Liste des conventions relevant de l'article L.225-38
du Code de Commerce

Liste des conventions non réglementées

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Rapport sur le contrôle interne

Rapport du commissaire aux comptes établi
en application de l'article L.225-235 du Code de
Commerce sur le rapport du président du conseil
d'administration

Honoraires versés aux contrôleurs
légaux des comptes

Déclaration de la personne physique responsable
du rapport financier annuel



1 BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SOLVAY FINANCE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12
 Adresse de l'entreprise 25 Rue de Clichy 75009 PARIS Cedex 09 Durée de l'exercice précédent * 12
 Numéro SIRET * 4 8 8 8 2 5 1 9 1 0 0 0 2 3 Néant

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

				Exercice N, clos le : 31122012		N - 1 31122011	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG	519 418 014	519 418 014	519 364 959	
Autres immobilisations financières *	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	519 418 014	519 418 014	519 364 959	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY				
	Autres créances (3)	BZ	CA	4 708 933	4 708 933	3 856 384	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 708 933	4 708 933	3 856 384	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		2 465 858	2 465 858	3 186 974	
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	526 592 804	526 592 804	526 408 317	
Renvois : (1) Dont droit au ball :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	19 418 014	(3) Part à plus d'un an	CR 4 700 006
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Copyright RodTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

② **BILAN - PASSIF** avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SOLVAY FINANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :225.000.....)	DA	225 000		225 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	22 500		22 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	170 432		1 318
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	151 121		169 114
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	569 053		417 932
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	500 000 000	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (III)		DO	500 000 000		500 000 000
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	25 962 405		25 913 397
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 050		8 795
	Dettes fiscales et sociales	DY	54 296		54 004
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA			14 189	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	26 023 751		25 990 385	
	Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	EE	526 592 804		526 408 317	
RENDUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 853 751		18 820 385	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

I et EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise:		SOLVAY FINANCE		Exercice N		Exercice (N-1)	
		France	Exportation et livraisons Intracommunautaires	Total	Néant <input type="checkbox"/>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventres de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF		
		services *	FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL			
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ	1	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1	2
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *			FW	46 861	44 261	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	80 947	81 852	
	Salaires et traitements *			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA		
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)			GE	3		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	127 810	126 114	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(127 810)	(126 112)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			CK	33 328 055	33 221 945	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	5 389	34 174	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			CN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	33 333 443	33 256 119	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	721 116	721 116	
	Intérêts et charges assimilées (6)			CR	32 257 786	32 155 234	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			CT			
Total des charges financières (VI)				CU	32 978 902	32 876 350	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				CV	354 541	379 769	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				CW	226 731	253 657	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SOLVAY FINANCE		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	75 610	84 543		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	33 333 444	33 256 121		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	33 182 323	33 087 007		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	151 121	169 114		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	33 333 443	33 256 119
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	331 964	331 057
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)		IIX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright RedTian (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2012

Société : **SOLVAY FINANCE**
 Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**
 APE : **6430 Z**

Pour l'exercice 2012 :

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION RETENUES	4
FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
IMMOBILISATIONS	8
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	9
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	10
ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES	11
AUTRES FONDS PROPRES.....	12
PRODUITS À RECEVOIR	13
CHARGES À PAYER	14
<u>CHARGES A REPARTIR.....</u>	<u>12</u>
ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS	13
CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE	17
INFORMATION SUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS FISCALES	18
EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	19
<u>HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</u>	<u>197</u>

Société : SOLVAY FINANCE
Adresse : 25 Rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET : 48882519100023
APE : 6430 Z

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION RETENUES

Pour l'exercice 2012 :

Les comptes annuels sont établis conformément au Plan Comptable Général, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et au Guide Comptable Professionnel des Entreprises de la Chimie.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- et indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

D'une manière générale, les évaluations ont été faites en coûts historiques

La devise d'établissement des comptes est l'euro.

1.1. Immobilisations financières

Les immobilisations financières hors créances, prêts et dépôts sont enregistrées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la société procède à une estimation de la valeur d'inventaire des participations en considérant notamment la quote-part des capitaux propres détenus, tenant compte des plus-values patrimoniales nettes, de l'évolution de la participation depuis la date d'acquisition et des perspectives d'avenir. Dans le cas où la valeur d'inventaire est inférieure au coût de revient des immobilisations financières, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

1.2. Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des intérêts courus non échus, sans actualisation de la créance

1.3. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision est dotée lorsque la valeur probable d'encaissement est inférieure à la valeur comptable.

1.4. Charges à répartir

Les frais liés à l'émission de Titres Subordonnés ont été comptabilisés en charges à répartir et sont amortis sur une durée de 10 ans.

1.5. Provisions pour risques et charges

La société a constitué des provisions pour risques et charges répondant en conformité avec la définition donnée dans l'avis CRC n°00-06 sur les passifs, à savoir :

- une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise ;
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente de celle-ci.

Aucune provision n'a été constituée au 31 décembre 2012

Selon la réglementation européenne, dans les cas extrêmement rares où il n'est pas possible de déterminer la meilleure estimation du passif environnemental avec une fiabilité suffisante, celui-ci doit être considéré comme passif éventuel et à ce titre être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

Pour les passifs environnementaux qui ne seront pas réglés dans un avenir proche, le taux d'actualisation qui a été utilisé est de 3% par homogénéité avec le taux retenu dans les comptes consolidés. L'effet des variations d'actualisation sera présenté simultanément avec celui du mouvement de provision.

Aucun actif et aucune provision n'ont été constatés au 31 décembre 2012 au titre de dépenses environnementales effectuées pour prévenir ou réduire des dommages futurs ou préserver des ressources.

1.6. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont comptabilisés pour leur valeur nominale en tenant compte des intérêts courus non échus, sans actualisation de la dette.

1.7 Traitement comptables des Titres Subordonnés

Le 2 juin 2006, la société a émis des obligations subordonnées pour un montant nominal de 500 millions d'euros. Ces obligations ont été intégralement souscrites par des investisseurs qualifiés, au sens de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, agissant pour leur propre compte. Ces Titres Subordonnés de Dernier Rang viennent à échéance en 2104.

Le montant nominal de l'emprunt a été comptabilisé en « Autres Fonds Propres » pour 500 millions d'euros.

Ces Titres Subordonnés portent intérêts : les intérêts courus non échus au titre de l'exercice 2012 s'élève à 18,6 millions d'euros et sont comptabilisés en « Emprunts et dettes financières diverses ».

La prime d'émission (3.4 millions d'euros) ainsi que les frais d'émission (3.8 millions d'euros)



des Titres Subordonnés ont été comptabilisés en charges à étaler et sont amortis sur une durée de 10 ans. L'amortissement de l'exercice 2012 s'est élevé à 0.7 millions d'euro.

CA

Société : SOLVAY FINANCE
Adresse : 25 Rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET : 48882519100023
APE : 6430 Z

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour l'exercice 2012 :

Rien à signaler

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'A' followed by a horizontal stroke extending to the right.

Etats financiers du :01/01/2012Au 31/12/2012 (en Euroos)

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début	Réévaluations courant	Acquisitions courant
Frais d'établissement, de recherche et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<i>Total des immobilisations incorporelles</i>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transports			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Total des immobilisations corporelles</i>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	519 364 959		33 328 055
<i>Total des immobilisations financières</i>	<i>519 364 959</i>		<i>33 328 055</i>
TOTAL GENERAL	519 364 959		33 328 055

	Virements courant	Cessions courant	Valeur brute fin	Valeur d'origine
Frais d'établissement, de recherche et de dev.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<i>Total des immobilisations incorporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transports				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total des immobilisations corporelles</i>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		33 275 000	519 418 014	
<i>Total des immobilisations financières</i>		<i>33 275 000</i>	<i>519 418 014</i>	
TOTAL GENERAL		33 275 000	519 418 014	

Société : **SOLVAY FINANCE**
Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**
APE : **6430 Z**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Le capital social de Solvay Finance SA est de 225 000 EUR, constitué de 15 000 actions d'un montant nominal de 15 EUR, détenu à 99,96% par Solvay S.A., Direction Nationale pour la France.

La société fait partie du Groupe SOLVAY S.A. dont le siège est à Bruxelles (Belgique). Les comptes de la société sont intégrés depuis le 1^{er} janvier 2006 dans les comptes consolidés publiés selon les règles IFRS (« International Financial Reporting Standards »).



Etats financiers du : 01/01/2012 au 31/12/2012 (en Euros)

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Rubriques	Montant
A	1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations 2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO 3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	248 818 169 114 417 932
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N 1 Variation du capital 2 Variation des autres postes	
C	(= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	417 932
D	Variations en cours d'exercice 1 Variations du capital 2 Variations des primes, réserves, report à nouveau 3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres 4 Contreparties de réévaluations 5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement 6 Autres variations Résultat de l'exercice N : 151 121 Résultat de l'exercice N-1 : 169 114 Variation : (17 993)	169 114 (17 993)
E	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	569 053
F	VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	151 121
G	dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURES (F - G)	151 121

Etats financiers du 01/01/12 au 31/12/12 (en euros)

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	519 418 014	19 418 014	500 000 000
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	4 708 933	8 927	4 700 006
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAUX	524 126 947	19 426 941	504 700 006
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts convertibles (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à un an				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	25 962 405	18 792 405	7 170 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 050	7 050		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 334	53 334		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	962	962		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	26 023 751	18 853 751	7 170 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux				

Etats financiers du 01/01/12 au 31/12/12 (en euros)

AUTRES FONDS PROPRES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunt TSDI	500 000 000		500 000 000

Solvay Finance SA a émis des obligations subordonnées pour un montant nominal de 500 MEUR et venant à échéance en 2104 : cet emprunt est classé dans la rubrique « Autres Fonds Propres » pour sa valeur nominale.



Etats financiers du 01/01/12 au 31/12/12 (en euros)

PRODUITS À RECEVOIR

Nature des produits (créances)	Montant
Immobilisations financières	
- prêts	19 418 014
Créances	
- créances clients et comptes rattachés	
- autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	



Etats financiers du 01/01/12 au 31/12/12 (en euros)

CHARGES À PAYER

Nature des charges	Montant
Emprunts TSDI	18 601 027
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	191 378
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	53 334
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

États financiers du 01/01/12 au 31/12/12(en euros)

CHARGES À REPARTIR

Nature des charges	Montant
Frais émissions emprunt TSDI	2 465 858

Les frais d'émissions de l'emprunt TSDI (Titres Subordonnés à Durée Indéterminée) d'un montant de 7 211 205 Euros ont été étalés sur une durée de 10 ans. L'amortissement comptabilisé en charges au cours de l'exercice s'élève à 721 116 Euros. Le montant net à la fin de l'exercice s'établit ainsi à 2 465 858 Euros.



Société : **SOLVAY FINANCE**
 Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**
 APE : **6430 Z**

ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS

Pour l'exercice 2012 :

Postes (en euros)	Montant concernant les entreprises liées
----------------------	---

Immobilisations financières

Avances et acomptes sur immobilisations	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Prêts	519 418 014
Autres Immobilisations financières	

Créances

Avances et acomptes versés sur commande	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	4 708 933
Capital souscrit appelé non versé	

Passif

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des els de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	7 361 378
Avances et acptes reçus sur cdes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 050
Autres dettes	

Eléments financiers

Produits financiers	33 333 443
Charges financières	331 964

Société : **SOLVAY FINANCE**
Adresse : **25 rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**
APE : **6430 Z**

CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE

Pour l'exercice 2012 :

La société a signé une convention d'intégration fiscale avec l'établissement français de SOLVAY S.A.- Direction Nationale pour la France avec une date d'effet au 1^{er} janvier 2007.

Cette convention prévoit que la société détermine le montant de ses impôts, contribue au paiement de l'impôt, conserve ses avoirs fiscaux et crédits d'impôts comme si l'intégration fiscale n'avait pas été réalisée.

Les économies d'impôts réelles qui pourraient être réalisées par le groupe fiscal liées au déficit éventuel de la société lui seront restituées lors de son retour au bénéfice par l'imputation des pertes antérieures sur la charge d'impôt des exercices bénéficiaires ultérieurs

En application de cette convention, il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.



Société : SOLVAY FINANCE
Adresse : 25 Rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET : 48882519100023
APE : 6430 Z

INFORMATION SUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS FISCALES

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Pour l'exercice 2012 (en euros) :

Résultat courant avant impôt	226 731
Impôt correspondant	75 610
Impôt sur les éléments exceptionnels	0
<u>Impôt total</u>	<u>75 610</u>



Société : SOLVAY FINANCE
Adresse : 25 Rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET : 48882519100023
APE : 6430 Z

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pour l'exercice 2012 :

Avis de vérification de comptabilité notifié le 24/01/2013



Société : SOLVAY FINANCE
Adresse : 25 Rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET : 48882519100023
APE : 6430 Z

**MONTANT DES HONORAIRES
DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

DELOITTE & ASSOCIES

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes en 2012 s'est élevé à 10 974 € TTC.

A handwritten signature or set of initials, possibly 'AA', located at the bottom right of the page.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

5 IMMOBILISATIONS

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des cédantes)

Désignation de l'entreprise		SOLVAY FINANCE		Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
			Composées à une réévaluation prélevée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	DE	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF		
	Terrains		KO	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre		KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui		KM	KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP	KQ	KR	
		Dont Composants	M3	KS	KT	KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV	KW	KX		
	Autres immobilisations corporelles		KY	KZ	LA		
			LB	LC	LD		
		LE	LF	LG			
Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ			
Avances et acomptes		LK	LL	LM			
	TOTAL III	LN	LO	LP			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T		
	Autres participations		8U	8V	8W		
	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V		
			519 364 959		33 328 055		
	TOTAL IV	LQ	519 364 959	LR	33 328 055		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	519 364 959	ØH	33 328 055		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL D	IO	LV	LW	IX	
	Terrains		IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			IS	MG	MH	MI
				IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers		IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX	
Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB		
Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF		
	TOTAL III	IY	NG	NH	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G	
				33 275 000		519 418 014	
	TOTAL IV	I3	NJ	33 275 000	NK	519 418 014	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	ØK	33 275 000	ØL	519 418 014	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Handwritten signature

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise SOLVAY FINANCE Néant

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH		
Terrains				PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU		
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	QA	QB	QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	QE	QF	QG		
	Matériel de transport			QH	QI	QJ	QK		
Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL	QM	QN	QO		
Emballages récupérables et divers				QP	QR	QS	QT		
TOTAL III				QU	QV	QW	QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	ØP	ØQ	ØR		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6	
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P5	P7	P8	P9				Q1	
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				S4
Inst. techniques mat. et outillage	Inst. géol., agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				T2
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol., agenc. et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7				X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM						NO
TOTAL IV											
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW · NY)					NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		3 186 974		Z9 721 116	Z8 2 465 858
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright Reprod. (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

A

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise SOLVAY FINANCE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DEMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TJ
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	II	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
	- corporelles	6E	6F	6H
	- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9X
- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
	- financières	UG	UH	
	- exceptionnelles	UI	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

Désignation de l'entreprise :		SOLVAY FINANCE		Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	519 418 014	UR	19 418 014	US	500 000 000			
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UD		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	4 708 933		8 927		4 700 006			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTALS			VT	624 126 946	VU	19 426 941	VV	504 700 006		
	RENOIS	(1)	Montant des	VD							
		- Prêts accordés en cours d'exercice									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	25 962 405	18 792 405	7 170 000						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 050	7 050							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	53 334	53 334							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	962	962						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALS			VY	26 023 751	VZ	18 853 751		7 170 000			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright Revit'Jan (2012) Cegid ServantsSoft - ETAFI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

SOLVAY FINANCE

Société Anonyme

25 rue de Clichy
75009 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SOLVAY FINANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Deloitte & Associés, société membre du réseau Deloitte Global
Société d'audit indépendante au sens de la loi n° 3005 du 15 mai 2003 relative à la confiance
dans les rapports de confiance et de l'audit des entreprises, des activités de confiance et
des professions réglementées (LFIC) (art. 1, I, 2°)

Deloitte & Associés, 15 rue de Valenciennes, 75001 Paris

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et, le cas échéant, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Villeurbanne, le 15 avril 2013

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Nathalie LORENZO CASQUET

SOLVAY FINANCE
Société Anonyme au capital de 225 000 euros
Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 488 825 191

Rapport de Gestion
à l'Assemblée Ordinaire
du 30 avril 2013

Emission de Titres Subordonnés

Le 2 juin 2006, la société a émis des obligations subordonnées pour un montant nominal de 500 000 KEUR venant à échéance en 2104. Ces obligations ont été intégralement souscrites par des investisseurs qualifiés, au sens de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, agissant pour leur propre compte.

Le montant réellement reçu en numéraire s'est élevé à 492 830 KEUR. La différence entre le montant nominal de l'emprunt et le montant réellement reçu correspond à la prime d'émission majorée des frais d'émission. La société a donc emprunté 7 170 KEUR supplémentaires (à taux fixe sur 10 ans) à l'intérieur du groupe.

SOLVAY FINANCE SA a ensuite prêté, au terme d'une Convention de Crédit à long terme, le montant de 500 000 KEUR à la société VIVAL SOL SNC, détentrice de participations dans le domaine de la pharmacie, et elle-même détenue par la société néerlandaise SODUFA PHARMACEUTICALS B.V.

Le 15 décembre 2009, dans le cadre d'une Convention de Transfert, acceptée par SOLVAY FINANCE SA, la société VIVAL SOL SNC a cédé à la société SOLVAY SA la totalité de ces droits et obligations stipulés dans la Convention de Crédit initial.

Comptes clos au 31 décembre 2012

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2012 et présentés au Conseil du 12 mars 2013 font ressortir un bénéfice comptable de 151 KEUR, principalement lié à :

- l'écart bénéficiaire entre les intérêts versés au titre des obligations émises et de l'emprunt interne, et les intérêts reçus de SOLVAY SA au titre du prêt effectué.



I – SITUATION DE LA SOCIETE

I.1. BILAN

Les principaux postes du bilan se présentent comme suit :

I.1.1. Prêts

Un prêt de 500 000 KEUR, à échéance le 02 juin 2016, a été accordé en 2006, à la société VIVAL SOL SNC. Le 15 décembre 2009, la société VIVAL SOL a cédé à la société SOLVAY SA la totalité de ces droits et obligations stipulés dans la Convention de Crédit initial.

Les intérêts à recevoir sur ce prêt au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 19 418 KEUR .

I.1.2. Créances d'exploitation

L'actif circulant s'établit à 4 709 KEUR et correspond principalement au placement de l'excédent de trésorerie auprès de Solvay Finance France (4 700 KEUR).

I.1.3. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation s'élèvent à 2 466 KEUR. Ils correspondent à des frais liés à l'émission des obligations pour un montant brut de 7 211 KEUR, amortis sur 10 ans à compter du mois de juin 2006. La décomposition des 2 466 KEUR est la suivante :

- primes d'émission des obligations :	3 420 KEUR
- frais bancaires liés aux obligations :	3 750 KEUR
- frais de « road show », liés à l'émission des obligations :	41 KEUR
- Amortissement antérieur à la période :	- 4 024 KEUR
- Amortissement de la période :	- 721 KEUR

I.1.4. Capitaux propres

Notre capital social, d'un montant de 225 KEUR, est détenu à 99.96% par SOLVAY SA (DNF).

Le résultat de l'exercice 2012 est bénéficiaire de 151 KEUR.

Le montant des capitaux propres est de 569 KEUR au 31 décembre 2012.

I.1.4. Autres Fonds Propres

Les obligations subordonnées émises par la société sont classées en « autres fonds propres ». Au 31 décembre 2012, ce poste s'élève à 500 000 KEUR.

I.1.5. Emprunts et dettes financières divers

Le poste "Emprunts et Dettes Financières divers" est constitué pour :

- 7 170 KEUR d'emprunt auprès de SOLVAY CICC et pour 191 KEUR d'intérêts à payer au titre de cet emprunt ;
- 18 601 KEUR correspondant aux intérêts à payer sur l'émission des obligations subordonnées.

I.1.6. Dettes Fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste s'élève à 7 KEUR, et est composé essentiellement des frais de gestion à régler à SOLVAY (DNF) et à SOLVAY SHARED SERVICES (3S) ;

I.1.7. Dettes Fiscales et Sociales

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 54 KEUR au 31 Décembre 2012 : il s'agit essentiellement de l'impôt Organic sur l'activité de la société (53 KEUR).

I.2. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

I.2.1. Résultat d'exploitation

La perte d'exploitation de -128 KEUR pour l'exercice 2012 provient pour :

- - 81 KEUR de taxes diverses : il s'agit essentiellement de la contribution "Organic" et de l'Impôt Forfaitaire Annuelle,
- - 47 KEUR de frais de gestion de la société : il s'agit essentiellement des prestations juridiques, fiscales et comptables facturées par SOLVAY SA, SOLVAY 3S et SOLVAY ELECTROLYSE FRANCE, et des honoraires du Commissaire aux Comptes.

I.2.2. Résultat financier

Les conditions générales de l'émission des obligations et du prêt à SOLVAY SA (transfert du prêt de VIVALSOOL à SOLVAY SA au 15 décembre 2009) sont les suivantes :

- obligations subordonnées : 6,375%;
- emprunt auprès de SOLVAY CICC : 4,554% sur 10 ans ;
- prêt à SOLVAY SA (transfert des droits et obligations de VIVALSOOL SA à SOLVAY SA) : 6,655% à taux fixe sur 10 ans.

Le résultat financier 2012, bénéficiaire de 354 KEUR, comprend :

- 33 328 KEUR d'intérêts sur prêts ;
- 5 KEUR d'intérêts sur le compte courant auprès de SOLVAY FINANCE FRANCE SA ;
- 721 KEUR (charge) d'amortissement des frais d'émission des obligations ;
- 332 KEUR de charges sur emprunt;
- 31 926 KEUR d'intérêts à verser sur l'émission des obligations.

I.2.3. Résultat net

Le résultat net de SOLVAY FINANCE SA pour l'exercice 2012 est bénéficiaire de 151 KEUR.

I.3. EVOLUTION PREVISIBLE

La société SOLVAY FINANCE SA devrait poursuivre en 2013 son activité de prêt à SOLVAY SA.

I.4. INFORMATIONS DIVERSES DE GESTION

Evènement important entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport : Avis de vérification de comptabilité notifié le 24/01/2013.

La société n'a engagé aucune activité en matière de recherche et développement au sens prévu par les textes.

Les principes d'établissement des comptes annuels restent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

Notre société n'a pas d'activité spécifique autre que financière nécessitant de développer des indicateurs clés de performance. Il est notamment à noter que notre société n'a pas de personnel et que son activité n'entraîne pas de risques environnementaux.

Notre société n'est pas soumise à des risques et incertitudes particuliers.

L'activité de notre société ne rend pas nécessaire l'utilisation d'instruments financiers ou d'outils et de stratégies particulières de couvertures ou de gestion de risques financiers.

I.5. INFORMATIONS SOCIALES DIVERSES

En ce qui concerne l'actionnariat de notre société, nous vous indiquons en application de l'article L233-13 du Code de Commerce, qu'il n'y a eu aucune modification significative depuis la constitution de la société, la société SOLVAY détient plus de deux tiers du capital social.

Il n'y a pas de délégation accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

Il n'y a pas de détenteur de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

La société n'ayant pas de personnel, il n'y a aucun système d'actionnariat du personnel.

Il n'y a pas d'accord particulier entre les actionnaires

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la société :

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale. Si un siège d'Administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux assemblées générales ordinaires, le Conseil peut procéder à son remplacement provisoire jusqu'à la prochaine assemblée générale qui procède à l'élection définitive.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Le Président actuel de la société a été désigné par le Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2011 en tant que Président Directeur Général, c'est-à-dire qu'il représente et préside le Conseil d'Administration mais aussi qu'il assume la direction générale de la société.

Il ne perçoit aucune rémunération de la société et aucun avantage de toute nature ne lui est versé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de Président Directeur Général. Il en est de même pour tous les administrateurs.

Le Président et les administrateurs ne perçoivent par ailleurs aucune rémunération ni aucun avantage en nature d'une filiale française de SOLVAY.

La société adhère à la politique du groupe SOLVAY en matière de « corporate governance » et de respect du code de conduite.

La manière de traiter les informations privilégiées s'inscrit dans ce cadre mais il faut souligner que la société étant détenue à 99,96% par la société SOLVAY, il n'y a pas d'administrateur indépendant au sein du conseil. Dès lors, la notion d'information privilégiée n'est pas pertinente.

Les modifications statutaires sont de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Le fonctionnement et les pouvoirs du Conseil d'Administration sont définis par les articles 15, 16, 17, 19, 20, 21 et 22 des statuts.

Il n'y a pas d'accord conclu par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société.

Il n'y a pas d'accord prévoyant d'indemnités pour les membres du Conseil d'Administration s'ils démissionnent ou sont licenciés.



I.6. DELAIS DE PAIEMENT

En application de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons ci après la décomposition à la date du 31/12/2012 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance :

	31/12/2012	31/12/2011
Echéances entre J et J+30 :	7 050 €	6 587 €
Echéances entre J+31 et J+60 :	0 €	0 €
Total	7 050 €	6 587 €

II. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2012 de la façon suivante :

- Report à nouveau antérieur	170.431,91 €
- Bénéfice de l'exercice	<u>151.121,12 €</u>
Montant disponible	321.553,03 €
<u>Affectation</u>	
- Dividende	321.000,00 €
- Report à nouveau	553,03 €

Il sera distribué un dividende de 21,40 par action au titre de l'exercice 2012.

III. DIVIDENDES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Aucun dividende n'a été versé en 2010 au titre de l'exercice 2009.

Un dividende de 339 000 euros (soit 22,60 € par action) a été distribué en 2011 au titre de l'exercice 2010.

Aucun dividende n'a été versé en 2012 au titre de l'exercice 2011.

IV. REINTEGRATION DES CHARGES ET DEPENSES VISEES A L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Les comptes de l'exercice 2012 ne tiennent compte d'aucune charge et dépense visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

V. ADMINISTRATION

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, de donner quitus de leur gestion aux administrateurs et de voter les résolutions que nous soumettons à votre approbation.

 Le Président

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
AU RAPPORT DE GESTION

Il n'y a pas de comptes consolidés et donc pas de rapport du Commissaire aux Comptes.

La société n'a pas de filiales.

Il n'y a pas eu d'actions achetées et vendues au cours de l'exercice dans le cadre d'un programme de rachat.

Les dispositions de l'article L.225-100-2 du Code de Commerce ne sont pas applicables.

La société n'ayant pas de personnel, il n'y a pas de participation des salariés au capital social.

(A)

SOLVAY FINANCE
Société anonyme au capital de 225.000 €
Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS
RCS PARIS B 488 825 191

LISTE DES MANDATS
EXERCICE 2012

Mandats de M. Pascal HUBINONT

Fonction : Directeur General Group Treasury and CICC - SOLVAY SA

<i>SOCIETE</i>	<i>MANDAT</i>	<i>REMUNERATION</i>
SOLVAY CICC SA (Belgique)	Administrateur Délégué du CA + Président du Comité de Direction	Aucune
SOLVAY ENERGY SA (Belgique)	Administrateur à partir du 15.03.2012	Aucune
SOLVAY NAFTA DEVELOPPEMENT AND FINANCING SA – Belgique	Administrateur Délégué	Aucune
FINANCIERE SOLVAY SA (Belgique)	Président	Aucune
SOLVAY PARTICIPATIONS (Belgique)	Administrateur	Aucune
SOLVAY FINANCE SA (France)	Président	Aucune
SOLVAY FINANCE FRANCE SA (France)	Président jusqu'au 03.12.2012	Aucune
SOLVAY FINANCE AMERICA LCC (US)	Director	Aucune



Mandats de M. Xavier CLERGET

Fonction : GBU Business Lawyer de SOLVAY S.A. (Paris)

<i>SOCIETE</i>	<i>MANDAT</i>	<i>REMUNERATION</i>
BARYTINE DE CHAILLAC SAS	Membre du Conseil de Direction + Directeur Général	Aucune
SOLVAY FINANCE S.A.	Administrateur	Aucune
SOLVAY FINANCE FRANCE S.A.	Administrateur jusqu'au 03.12.2012	Aucune
SOLVAY-OLEFINES-FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY PARTICIPATIONS FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction jusqu'au 03.12.2012	Aucune
SCI MOUGUERRE BRISCOUS IMMOBILIER	Gérant	Aucune
SCI SOLSAR IMMO	Gérant	Aucune

Mandats de M. Jean-Michel DETOURNAY

Fonction : Finance Officer Hldg EU – SOLVAY SA

<i>SOCIETE</i>	<i>MANDAT</i>	<i>REMUNERATION</i>
FINANCIERE SOLVAY SA	Administrateur	Aucune
SOLVAY PARTICIPATIONS Belgique SA	Président	
SOLVAY FINANCE S.A.(France)	Administrateur depuis le 1.12.2011	Aucune
SOLVAY FINANCE FRANCE S.A. (France)	Administrateur jusqu'au 03.12.2012	Aucune
SOLVAY FINANCE IRELAND UNLIMITED (Irlande)	Director	Aucune
SOLVAY Luxembourg DEVELOPMENT Sarl (Luxembourg)	Gérant	Aucune
SOLVAY FINANCE (LUXEMBOURG) SA (Luxembourg)	Administrateur	Aucune
SOLVAY LUXEMBOURG Sarl (Luxembourg)	Gérant	Aucune
SOLVAY CHEMICALS AND PLASTICS HOLDING BV (Netherlands)	Membre	Aucune





Cabinet DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble « Park Avenue »
81 Boulevard de Stalingrad
BP 81284
69608 VILLEURBANNE CEDEX

Paris, le 12 mars 2013

Messieurs,

Nous vous indiquons qu'aucune convention relevant de l'article L 225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice 2012.

Nous vous rappelons les conventions antérieures et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2012 :

- SOLVAY SA et VIVAL SOL SNC ont signé une convention approuvée par le Conseil d'Administration de SOLVAY FINANCE SA du 15 Décembre 2009 stipulant que « VIVAL SOL SNC cède à SOLVAY SA la totalité de ses droits et obligations stipulés dans la convention de crédit ». De ce fait, le prêt de 500 M€ accordé à VIVAL SOL SNC par SOLVAY FINANCE SA a été transféré dans les mêmes conditions à SOLVAY SA et ce, à compter du 15 Décembre 2009. Les produits d'intérêts de l'exercice 2012 s'élèvent à 33.328.054,66 €
- La société SOLVAY FINANCE SA a souscrit en septembre 2006 un emprunt remboursable sur 10 ans pour 7 170 K€ auprès de SOLVAY CICC SA au taux de 4,5540 l'an. Le montant des charges d'intérêts de l'exercice 2012 s'élève à 331.963,83 € ;

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'Administration

Adresse postale : SOLVAY FINANCE – 25 rue de Clichy, 75442 Paris Cedex 09
T : +33(0)1.40.75.80.00 – F : +33(0)1.45.63.57.28

Mentions légales : SOLVAY FINANCE – SA au capital de 225.000 Euros - 25 rue de Clichy, 75009 Paris, B 488 825 191
RCS Paris - TVA FR 00 488 825 191
www.solvay.com



Cabinet DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble « Park Avenue »
81 Boulevard de Stalingrad
BP 81284
69608 VILLEURBANNE CEDEX

Paris, le 12 mars 2013

CONVENTIONS NON REGLEMENTEES

Messieurs,

Nous vous informons des conventions courantes conclues à des conditions normales au cours de l'exercice 2012 :

- Contrat de prestations de services administratifs, juridiques et financiers effectuées par l'établissement français de la société SOLVAY S.A. DNF,
- Contrat de prestations de services comptables et administratifs SOLVAY SHARED SERVICES
- Contrat de prestations de services comptables SOLVAY ELECTROLYSE FRANCE
- Convention d'avance en compte courant conclue avec SOLVAY FINANCE FRANCE SA. Le montant de l'avance consentie à SOLVAY FINANCE France s'élève à 4.700.005,77 € au 31.12.2012 et les intérêts encaissés s'élèvent à 5.388,56 €

Le Conseil d'Administration

Adresse postale : SOLVAY FINANCE – 25 rue de Clichy, 75442 Paris Cedex 09
T : +33(0)1.40.75.80.00 – F : +33(0)1.45.63.57.28

Mentions légales : SOLVAY FINANCE – SA au capital de 225.000 Euros - 25 rue de Clichy, 75009 Paris, B 488 825 191
RCS Paris - TVA FR 00 488 825 191
www.solvay.com

SOLVAY FINANCE SA

Tableau II

Résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices
(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS	2008	2009	2010	2011	2012
<u>I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE :</u>					
a). Capital Social	225 000	225 000	225 000	225 000	225 000
b). Nombre d'actions émises	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
c). Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES :</u>					
a). Chiffre d'affaires hors taxes (1)	0	0	0	0	0
b). Bénéfices avant impôts, participation, amortissements et provisions	864 961	826 740	1 143 235	974 773	947 847
c). Impôts sur les bénéfices	47 900	35 236	140 667	84 543	75 610
d). Bénéfices après impôts, participation, amortissements et provisions	95 945	70 388	281 452	169 114	151 121
e). Montant des bénéfices distribués (1)	205 500	0	339 000	0	321 000
<u>III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A I SEULE ACTION :</u>					
a). Bénéfices après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	54,47	52,77	66,84	59,35	58,15
b). Bénéfices après impôts, participation, amortissements et provisions	6,40	4,69	18,76	11,27	10,07
c). Dividende versé à chaque action (1)	13,70	0,00	22,60	0,00	21,40
<u>IV - PERSONNEL :</u>					
a). Nombre de salariés	0	0	0	0	0
b). Montant de la masse salariale	0	0	0	0	0
c). Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (S.S., Oeuvres sociales, etc....)	0	0	0	0	0

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration, le Directoire ou les gérants.



SOLVAY FINANCE
Société Anonyme au capital de 225 000 euros
Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 488 825 191

RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de Commerce, ce rapport a, notamment pour objet de rendre compte de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société Solvay Finance, de présenter les éventuelles limitations apportées par le conseil d'administration aux pouvoirs des Directeurs Généraux et de présenter les principes et les règles arrêtés par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux administrateurs et aux mandataires sociaux de la Société.

Le présent rapport a été élaboré par le Président Directeur Général.

Il a été approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 12 mars 2013.

Il s'appuie sur le guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites du cadre de référence du contrôle interne proposé par l'AMF et se réfère aux dispositions du Code de Gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites MIDDLE NEXT de Décembre 2009 auquel la Société Solvay Finance a récemment décidé de se référer, le considérant comme plus adapté à sa taille.

PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Votre Conseil d'Administration est composé de 3 membres :

- M. Pascal HUBINONT
- M. Jean-Michel DETOURNAY
- M. Xavier CLERGET

Les fonctions exercées par les administrateurs dans d'autres sociétés vous sont fournies par ailleurs.



La fréquence des réunions du Conseil est fonction de l'activité de la société. Au cours des trois derniers exercices, le conseil s'est réuni :

- 1 fois en 2010
- . 2 fois en 2011
- . 1 fois en 2012.

En ce qui concerne l'exercice 2012, les comptes et l'activité de la société sont soumis au conseil du 12 mars 2013 qui a pour ordre du jour :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 12 mars 2012.
2. Exercice 2012 : Activité, comptes et résultats.
3. Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
4. Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
5. Conventions de l'article L 225-38 du Code de Commerce.
6. Questions diverses.

Les règles concernant l'Administration de la société sont fixées dans le titre III des statuts « Administration de la société »

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale. Si un siège d'administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux assemblées générales ordinaires, le Conseil peut procéder à son remplacement provisoire jusqu'à la prochaine assemblée générale qui procède à l'élection définitive.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Le fonctionnement et les pouvoirs du Conseil d'Administration sont définis par les articles 15, 16, 17, 19, 20, 21 et 22 des statuts.

Le conseil d'administration ne compte toujours pas parmi ses membres d'administrateur indépendant.

Le conseil considère que ce point ne constitue pas un obstacle à la bonne gouvernance de la société Solvay Finance.

L'assiduité des membres du conseil aux réunions et leur capacité d'accéder librement aux informations stratégiques, fait ressortir une appréciation favorable quant au mode de fonctionnement du conseil d'administration.



La préparation du rapport annuel est réalisée par le Président Directeur Général ; son contenu est soumis au Conseil d'administration qui dispose du pouvoir de le compléter ou de le modifier et qui, enfin, après l'avoir soumis aux Commissaires aux Comptes en arrête définitivement les termes.

REGLES ARRETEES POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

L'article 22 des statuts prévoit dans son 5^{ème} paragraphe que le Conseil d'Administration détermine la rémunération du Directeur Général et des Directeurs Généraux délégués.

Toutefois, à ce jour, le Président Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la société et aucun avantage de toute nature ne lui est versé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de Président Directeur Général. Il en est de même pour tous les administrateurs.

Dans ces conditions, aucune règle n'a été établie à ce jour concernant les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Il n'y a pas d'accord prévoyant d'indemnités pour les membres du Conseil d'Administration s'ils démissionnent ou sont licenciés.

POUVOIRS DU PRESIDENT OU DU DIRECTEUR GENERAL

Le Président actuel de la société a été désigné par le Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2011 en tant que Président Directeur Général, c'est-à-dire qu'il représente et préside le Conseil d'Administration mais aussi qu'il assume la direction générale de la société.

Il n'y a pas de limitation des pouvoirs du Directeur Général.

Le conseil n'a pas estimé nécessaire, à ce jour, de se doter de comités spécialisés, en raison d'une part de la taille et de la structure de l'entreprise, et d'autre part de l'expérience que possèdent les administrateurs au regard du monde de l'entreprise et du secteur d'activité de la société. Ce mode de fonctionnement contribue à la souplesse et à l'efficacité de son processus décisionnel.

Les réunions du Conseil se déroulent au siège social.

La réunion du Conseil d'Administration du 12 mars 2013 a pour objet la présentation de l'activité, l'approbation des comptes de l'exercice 2012 et la préparation de l'Assemblée Générale.



PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

OBJECTIFS :

Les objectifs de notre Contrôle Interne sont la prévention et la maîtrise des risques résultants de notre activité : sauvegarde des actifs, respects des politiques de gestion, prévention et détection des erreurs et fraudes, exactitude et exhaustivité des enregistrements comptables, établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Un système de contrôle interne conçu pour répondre aux différents objectifs décrits ci-dessus ne donne pas cependant la certitude que les objectifs fixés seront atteints et ce, en raison des limites inhérentes à toute procédure.

ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE :

L'efficacité du dispositif repose sur les principes essentiels suivants :

- la responsabilité des acteurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion optimale du contrôle interne ;
- la formalisation des procédures et le respect des référentiels au sein de la société ;

Responsabilités :

La responsabilité comptable de Solvay Finance SA est assurée par son Accounting Manager sous l'autorité de son Président. Le Groupe Solvay fournit tous les divers supports nécessaires au bon fonctionnement administratif et financier de la société.

Les responsabilités sont exercées et/ou déléguées de telle sorte que chacun des pôles concernés assure la mise en cohérence des données financières et comptables à l'occasion des missions suivantes :

- élaboration et suivi de l'information comptable et financière ;
- établissement des comptes sociaux semestriels et annuels, du groupe en conformité avec les exigences des marchés et des dispositions réglementaires applicables ;
- constitution des éléments de communication financière des résultats ;
- mise en place et suivi des méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion ;
- pilotage des systèmes d'informations comptables et de gestion ;

Systèmes d'information :

Les systèmes d'information de Solvay Finance SA sont ceux du Groupe Solvay.

La comptabilité et la gestion sont tenues sur le progiciel Groupe, SAP.

Tableaux de bord et indicateurs

Les règles comptables utilisées dans le cadre de l'élaboration de tous les tableaux de bord sont strictement identiques à celles définies dans le cadre de la consolidation du groupe. La production centralisée auprès de la direction financière du groupe de cette information permet d'en garantir la cohérence.

Le reporting Groupe de gestion « Chéops » en permet la centralisation.

CONTROLES :

Le Commissariat aux Comptes de Solvay Finance SA est assuré, comme pour les autres sociétés du Groupe, par le cabinet Deloitte & Associés.

Dans le cadre des clôtures semestrielles et annuelles des comptes, les commissaires aux comptes organisent leurs interventions notamment par la réalisation :

- d'une revue préalable des procédures du groupe;
- d'une réunion préalable à l'arrêté des comptes permettant de définir le programme des revues, le calendrier et l'organisation de leur mission,
- d'un audit des états financiers élaborés par la Direction financière;
- d'une réunion de synthèse de leurs travaux avec la Direction Générale.

A l'issue notamment de ces interventions, les Commissaires aux Comptes certifient les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice.

L'Audit interne est assuré par le Centre de Compétence Audit du Groupe Solvay. Le CC Audit intervient auprès de Solvay Finance SA. Chaque mission fait l'objet d'un compte rendu adressé au Président de la société et aux responsables financiers.

OPTIMISATION DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

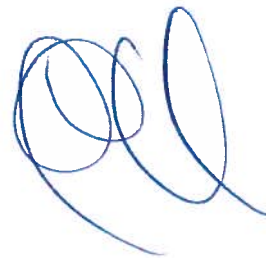
La société veille en permanence sur toute évolution dans son organisation de manière à anticiper, adapter et optimiser, en temps réel, ses procédures de contrôle.

Elle adapte également son dispositif de contrôle pour répondre aux exigences de la réglementation ainsi qu'aux enjeux futurs de la société.

Dans la continuité de cette démarche vers un renforcement continu de son dispositif de contrôle interne, la société continuera à se fixer de nouvelles priorités avec les objectifs suivants :

- l'amélioration continue de la formalisation des procédures ;
- l'extension des tests aux nouveaux processus de contrôle interne ;
- la qualité et la sincérité de l'information financière, une gestion rigoureuse et efficace des principaux risques et le suivi des contraintes réglementaires.

Le Président Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

SOLVAY FINANCE

Société Anonyme

25 rue de Clichy
75009 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes établi en application de l'article L.225-235 du code de commerce sur le rapport du président du conseil d'administration

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société SOLVAY FINANCE et en application des dispositions de l'article L.225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Deloitte & Associés, société anonyme, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris, au capital de 100 000 000 euros, siège social : 2, rue de la Harpe, 75001 Paris, France. N° de RCS : 332 078 412 300. N° de SIREN : 332 078 412 300. N° de SIRET : 332 078 412 300 0001. N° de TVA intracommunautaire : FR 12 332 078 412 300.

Deloitte & Associés, membre du réseau Deloitte



Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- prendre connaissance du processus d'évaluation mis en place et apprécier la qualité et le caractère suffisant de sa documentation, pour ce qui concerne les informations portant sur l'évaluation des procédures de contrôle interne et de gestion des risques ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du code de commerce.

Villeurbanne, le 15 avril 2013
Le Commissaire aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Nathalie LORENZO CASQUET

MONTANT DES HONORAIRES DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE ANNUEL CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

DELOITTE & ASSOCIES

Le montant des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes en 2012
s'élèvent à 10.974 € TTC

A handwritten mark or signature, possibly a stylized letter 'A' or a similar symbol, located in the bottom right corner of the page.

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE
RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société SOLVAY FINANCE SA et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société SOLVAY FINANCE SA, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elle est confrontée.

Fait à PARIS

Le 29 avril 2013



M. Pascal HUBINONT
Président Directeur Général